



Le Gabriellois

BONNE SEMAINE DE RELÂCHE!

Maire

Gilles DesRosiers

Conseillères et conseillers

Gilles Ouellet | Siège no 1
 Claudine Lévesque | Siège no 2
 Stéphanie Bard | Siège no 3
 Marc-André Lavoie | Siège no 4
 Laura Lévesque | Siège no 5
 Catherine Michaud | Siège no 6

Employés(es) municipaux

Sylvie Dionne
 Directrice gén. et greffière-trés.
 Micheline Lavoie
 Greffière-trésorière adjointe
 Rosemary Lévesque
 Agente admin. (temps partiel)
 Poste vacant
 Agente de développement
 Daniel Lizotte
 Tommy Sylvain
 Voirie
 Jean-Pierre Lévesque
 Station d'épuration

Courriel

info@stgabrielkam.ca

Site Internet

www.saintgabrielalemant.qc.ca

Téléphone / Fax

418-852-2801 / 418-852-3390

Suivez-nous sur

HORAIRE DU

BUREAU MUNICIPAL

Du lundi au jeudi

8 h 30 à 12 h 00

13 h 00 à 16 h 30

Vendredi

sur rendez-vous seulement

entre 8 h 30 et 12 h

Activités à venir



Dimanche 22 mars, à partir de 13 h 30 — Partie de sucre au Parc Garneau

Activité gratuite pour toute la famille \ Breuvage disponible sur place

Gracieuseté du Comité des loisirs

Apportez votre monnaie!

La banque pour financer les activités de l'école sera bien en vue!

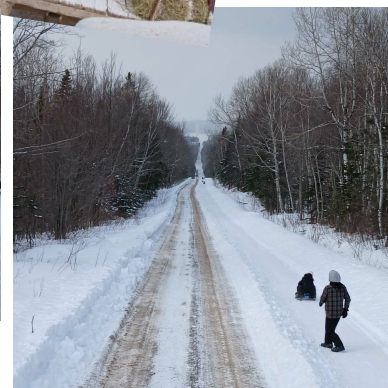
Dimanche 12 avril, de 9 h 30 à midi — Déjeuner du Club des 50 ans +

Billets en vente auprès des membres du c.a.

Annulée en cas de manque de neige
ou de mauvaise température.



La grande glissade
du 14 février



UN ÉNORME MERCI À :

Pierre Dionne pour la préparation de la glissade

Steve Ouellet pour la préparation du site

Frédéric Massé, de la ferme Madéric, pour le prêt du tracteur

Alain Ouellet pour le prêt de la « wagon »

Nos précieux bénévoles : **Francine Bard** pour la sécurité du site, **Stéphanie Bard** pour le service des boissons chaudes, **Guillaume DesRosiers** qui a conduit le tracteur, **Danny Chenard** à l'embarquement et **Gilles DesRosiers** pour la préparation de l'activité et la publicité

Résumé de la séance extraordinaire du conseil du 27 janvier 2026 (approuvé à la séance du 3 février)

Le conseil :

- A déposé un avis de motion pour le projet de règlement no 48-26 décrétant une dépense de 2 272 208 \$ et un emprunt de 2 272 208 \$ pour la réfection des avenues de la Rivière et des Érables.



Résumé de la séance ordinaire du conseil du 3 février (à approuver à la séance du 3 mars)

Le conseil :

- A approuvé les procès-verbaux de la séance ordinaire du 13 janvier 2026 et de la séance extraordinaire du 27 janvier 2026.
- A approuvé la liste des comptes à payer du mois de janvier 2026, pour un montant total de 204 020,24 \$.
- A retenu la demande de don de Les Pros du CLSC, pour leur participation au Relais pour la vie de la Société canadienne du cancer, pour un montant de 75 \$, et du Club de patinage artistique de La Pocatière, pour leur campagne de financement 2025-2026, pour un montant de 100 \$.
- A retenu la demande d'aide financière du comité organisateur du souper bénéfique de l'École de l'Amitié, pour un montant de 290 \$ (gratuité de la salle, de la cuisine et du local et musique, d'une valeur de 190 \$, plus un don de 100 \$).
- A autorisé le maire et la d.g. à signer le contrat de travail de madame Rosemary Lévesque.
- A déposé un avis de motion pour le projet de règlement no 51-26 relatif au traitement des élus municipaux.
- A accepté la soumission de Médial Services-Conseils SST pour l'élaboration du Programme risques majeurs.
- A adopté le Règlement no 48-26 décrétant une dépense de 2 272 208 \$ et un emprunt de 2 272 208 \$ pour la réfection des avenues de la Rivière et des Érables.
- A appuyé les travaux d'entretien sur le cours d'eau « branche 2 du cours d'eau Joseph-Ouellet » prévus par la MRC en 2026 et a signifié son intention de contribuer à la hauteur de 25 % des coûts pour ces travaux.
- A nommé Daniel Lizotte responsable de l'enlèvement d'obstructions menaçantes dans les cours d'eau pour 2026, et Tommy Sylvain comme substitut.
- A adopté le Règlement no 57-26 sur l'occupation et l'entretien des bâtiments patrimoniaux.
- A déposé des avis de motion pour les premiers projets de règlements suivants : lotissement no 53-26, construction no 54-26, zonage no 55-26 et administration des règlements d'urbanisme no 56-25.
- A adopté les projets de règlements suivants : lotissement no 53-26, construction no 54-26, zonage no 55-26 et administration des règlements d'urbanisme no 56-25.
- A approuvé le rapport d'activités 2025 en sécurité incendie, en conformité avec le Schéma de couverture de risques en sécurité incendie.
- A appuyé la démarche du Réseau BIBLIO du Bas-Saint-Laurent pour demander au gouvernement de retirer du projet de loi C-15 la proposition d'abroger la Loi sur la Société canadienne des postes, qui veut abolir le tarif préférentiel des prêts entre bibliothèques.
- A retenu la demande de commandite du Club des Pif-Paf du Kamouraska, pour un montant de 100 \$.



Les procès-verbaux complets sont disponibles sur le site web de la municipalité.



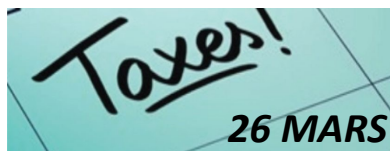
Avis : Effet de gel
Arrêt du traitement des demandes de permis
Du 3 mars à la fin avril
(sujet à changement)

Dans le cadre du processus de révision de son plan d'urbanisme et de ses règlements, et conformément aux exigences de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, la Municipalité informe la population qu'il y aura un effet de gel sur les demandes de permis à compter du 3 mars, et ce, jusqu'à l'entrée en vigueur de la nouvelle réglementation prévue au courant du printemps.

Durant cette période, aucun permis ne peut être légalement délivré par l'inspectrice en bâtiment et en environnement.

Nous vous remercions de votre compréhension.

FACTURES DE 2 000 \$ TOTALISANT PLUS DE 25 000 \$ POUR UN MÊME FOURNISSEUR POUR 2025		
Montant \$	Fournisseur	Raison
40 808.00 \$	Ministère de la Sécurité publique	Services de la Sûreté du Québec
80 476.76 \$	Fréchette Ford	Camion de service
104 819.00 \$	Régie des matières résiduelles	Quotes-parts et adhésion
110 951.00 \$	MRC de Kamouraska	Quotes-parts et inspection régionale
116 122.45 \$	Jean-Luc Rivard et fils.	Installations septiques
48 734.40 \$	Jean-Luc Rivard et fils.	Entretien des chemins
39 919.33 \$	Bouchard Service-Conseil	Plans et devis avenues Rivière et Érables
71 475.94 \$	Transport Pierre Dionne	Installations septiques
5 978.70 \$	Transport Pierre Dionne	Branchement à l'égout municipal
152 250.12 \$	Transport Pierre Dionne	Déneigement
62 020.36 \$	Régie incendie	Quotes-parts
26 601.30 \$	Laboratoire d'Expertises RDL	Étude géotechnique
860 157.36 \$		



Le mot du maire

SUBVENTIONS REÇUES EN 2025		
Montant \$	Provenance	Appliquée sur :
2 791.00 \$	Compensation des terres publiques	Fonctionnement de la municipalité
11 442.00 \$	Compensation école l'Amitié	Fonctionnement de la municipalité
141 241.00 \$	Entretien du réseau routier	Entretien des chemins
28 368.00 \$	Emprunt MTQ	Travaux rangs Chenard et D'Anjou
25 974.00 \$	Recyc Québec/Matières recyclables	Fonctionnement de la municipalité
14 675.00 \$	MRC/Réseau éolien	Fonctionnement de la municipalité
58 736.00 \$	Dotation TVQ	Fonctionnement de la municipalité
137 415.00 \$	Préréquation	Fonctionnement de la municipalité
420 642.00 \$		

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Au cours de l'année 2025, nous avons travaillé à l'élaboration des travaux pour la vidange des étangs aérés, prévue pour la fin de l'été 2026. Un gros effort a été mis pour la mise aux normes des installations septiques (Q2r22). Déjà plus de 50 % des citoyens ont profité du programme. J'en profite pour vous rappeler que la date limite pour les travaux de mise aux normes est 2027 et que le programme a été reconduit encore cette année. Informez-vous auprès de Sylvie.

Les aires de jeux à l'école avaient besoin d'un bon rafraîchissement. Il manquait de paillis et les contours étaient pourris à plusieurs endroits. Nous avons donc investi près de 15 000 \$ pour que les jeunes puissent jouer en toute sécurité. Le camion de service était en fin de vie. Nous l'avons donc changé, tout en conservant le plus d'équipement possible de l'ancien. Une garderie a été mise en place au sous-sol de l'édifice du Parc Garneau, avec une aire de jeux clôturée et sécuritaire, grâce au travail acharné de Marie-Claude et de Sylvie, en collaboration avec le CPE La Farandole.

Nous travaillons toujours en étroite collaboration avec l'école pour les aider dans leurs activités, soit en fournissant la cuisine du centre communautaire, en leur offrant des plateaux de fruits, en ramassant des sous pour les aider à payer leurs sorties, etc. En collaboration avec Obakir, les élèves ont rencontré l'autrice et l'illustratrice du livre Parcourir la rivière Kamouraska. Un exemplaire du livre a aussi été remis à chaque enfant. Nous avons également profité du dîner intergénérationnel organisé par le Club des 50 ans + pour faire venir la Père-Noël et remettre un cadeau personnalisé aux élèves et aux enfants qui s'étaient inscrits.

Nous avons procédé à des études et des analyses de sol en vue de la réfection des avenues de la Rivière et des Érables, qui se fera à l'été 2026. En effet, plusieurs ponceaux sont problématiques et nous avons la chance de compter sur une subvention d'un montant de 1 817 000 \$ du MTQ. Ce sera donc un été de travaux majeurs dans nos deux grosses avenues.

Nous avons pu compter sur des subventions et sur de l'argent reçu du Comité des loisirs et de différents organismes pour nous aider dans ces dépenses.

Gilles DesRosiers, maire

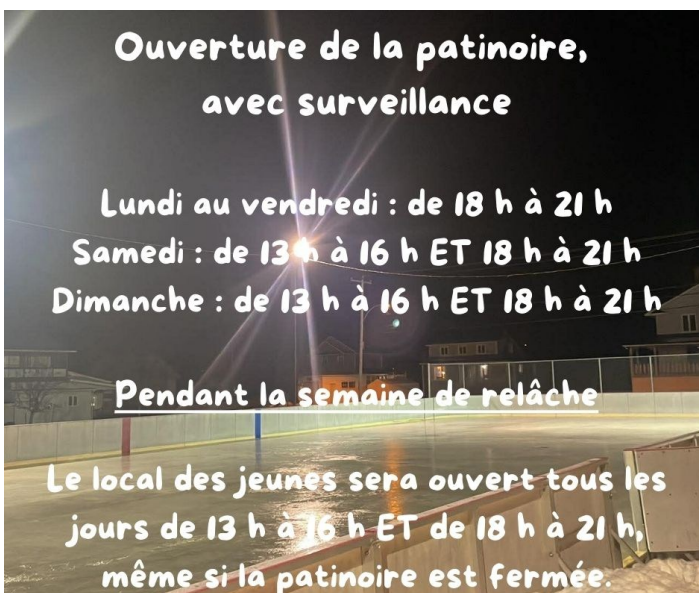
La Municipalité vous donne l'opportunité de procéder à la mise aux normes de votre installation septique et de votre puit artésien grâce à un programme de financement.

Grâce à ce programme, vous bénéficiez d'un prix de groupe pour les analyses de sol, la préparation d'un plan et la réalisation des travaux par un entrepreneur certifié. Vous pouvez aussi profiter d'un financement sur 15 ans, par règlement d'emprunt au nom de la Municipalité, pour la réalisation des travaux. Le capital et les intérêts seront ajoutés à votre compte de taxes et répartis sur une période de 15 ans.

Le formulaire est disponible au bureau municipal. Nous pouvons également vous aider à le compléter.

Pour que les travaux soient réalisés en 2027, la date limite pour effectuer votre demande au programme est le 31 juillet.

Notez qu'à la suite des travaux, l'installation septique vous appartient et vous en êtes responsable. La Municipalité ne fait que vous accompagner dans le processus et vous fournir le financement. Si vous avez un problème, vous devez contacter soit un électricien, un plombier ou le fournisseur de l'équipement, tout dépendant du problème.



Comité consultatif d'urbanisme

La Municipalité est à la recherche d'un membre résident pour siéger sur le CCU.

Le CCU est un organisme à caractère consultatif mandaté par le conseil pour donner des avis sur les demandes qui lui sont soumises en matière d'urbanisme et d'aménagement du territoire.

Vous êtes intéressé(e)? Contactez la Municipalité.

Suivez-nous sur
Facebook
Municipalité
Saint-Gabriel
Lalemant

Malgré un travail de correction important, il se peut que des coquilles se soient glissées dans les textes. Veuillez nous en excuser.

Code de la sécurité routière / Stationnement dans les rues

Art. 384 : « Nul ne peut immobiliser un véhicule routier sur la chaussée d'un chemin public où la vitesse maximale permise est de 70 km/h ou plus, sauf en cas de nécessité ou à moins qu'une signalisation ne l'y autorise ».

Art. 382 : « Sauf en cas de nécessité, nul ne peut immobiliser un véhicule routier de manière à rendre une signalisation inefficace, à gêner la circulation, l'exécution de travaux ou l'entretien du chemin ou à entraver l'accès à une propriété ».



Toujours présent!

BERNARDGENEREUX.CA

BERNARD GÉNÉREUX

DÉPUTÉ | CÔTE-DU-SUD—RIVIÈRE-DU-LOUP—KATASHKOMIQ—TEMISCOUATA



LE CLUB DES 50 ANS +

Bonne fête aux membres suivants :

12 mars	Sylvie Lévesque	21 mars	Marcel Charest
13 mars	Raymonde Lévesque	22 mars	Rose-Alice Chenard
15 mars	Jeanne Lévesque	22 mars	Ghislaine Lévesque
17 mars	Céline Francoeur	23 mars	Mariette Lizotte
19 mars	Wildy Lévesque		

Le c.a. recrute : Il est toujours possible de siéger comme administrateur au sein du c.a. Si vous avez le goût de vous impliquer dans votre communauté, contactez un membre du c.a.

Assemblée générale annuelle : Le vendredi 24 avril, 13 h 30, au centre communautaire. Un léger goûter sera servi.

Prochain déjeuner : Le dimanche 12 avril.

Voyage à la cabane à sucre du Club des 50 ans + de St-Gabriel
Cabane à sucre Chabot, Neuville
Samedi 28 mars

Départ du Tim Hortons de Rivière-du-Loup : 7 h
Départ du Restaurant de la Montagne : 7 h 30 - 7 h 45
Départ de l'église de St-Gabriel : 7 h 45 - 8 h
Départ du Cap-Martin : 8 h 15 - 8 h 30

Les heures sont approximatives. Arrivez tôt!

Membre : 85 \$ Non-membre : 95 \$
Inclus : Transport aller-retour, dîner et tire d'érable
Pour réservation : Eugène D'Anjou 418-551-0718

Nous priorisons les membres avant les non-membres.
Toutefois, nous conservons une banque de noms s'il reste de la place ou en cas de désistement.

**** Payable lors de la réservation ****



Bingo : Tous les mercredis, 13 h 30, au centre comm.

LE COMITÉ DES LOISIRS

Montants remis dans le milieu en 2025

180 \$	Activités scolaires Partie de sucre
2 000 \$	Terrain de jeux de l'école
1 000 \$	Matériel didactique pour les élèves de l'école Cueillette de canettes et bouteilles
2 475 \$	Fabrique de Saint-Gabriel Souper méchoui
1 800 \$	Entretien du terrain de jeux de l'école Souper spaghetti
300 \$	Sortie cinéma des élèves de l'école

Activités pour 2026

14 février	Grande glissade
22 mars	Partie de sucre au Parc Garneau
9 mai	Poulet BBQ de la fête des Mères
16 mai	Cueillette de canettes, bouteilles et contenants consignés
XX juin	Activité de la St-Jean À CONFIRMER
7 sept.	Méchoui au profit de la Fabrique
14 nov.	Souper soirée avec Yanick Lavoie (menu à déterminer)

ACCUMULEZ VOS CANETTES, BOUTEILLES ET CONTENANTS CONSIGNÉS

Le 16 mai, les bénévoles du Comité des loisirs passeront par les maisons pour les ramasser (au profit des élèves de notre école).

LA FABRIQUE VOUS INFORME...

Dimanche 1^{er} mars, 9 h 30 : Messe

Dimanche 15 mars, 9 h 30 : Messe

Dimanche 29 mars, 9 h 30 : Messe | Dimanche des rameaux

Aucune célébration de la parole en mars



Horaire du bureau : mardi, de 9 h à midi

Téléphone : 418-852-2880

Délégué paroissial : Gaétan Deschênes

Urgence : Louise Boucher, 418-852-2033

DIVERS



Prochaines rencontres des Fermières

Mardi 10 mars



Tous les lundis, dès 13 h 30

Inscription et information :
Georgette, Nicole et Émilien



Bibliothèque ouverte les mercredis, de 18 h 30 à 20 h

Expositions : Spécial Caillou / Jardinage
Tél. : 418-852-1563



Au centre communautaire

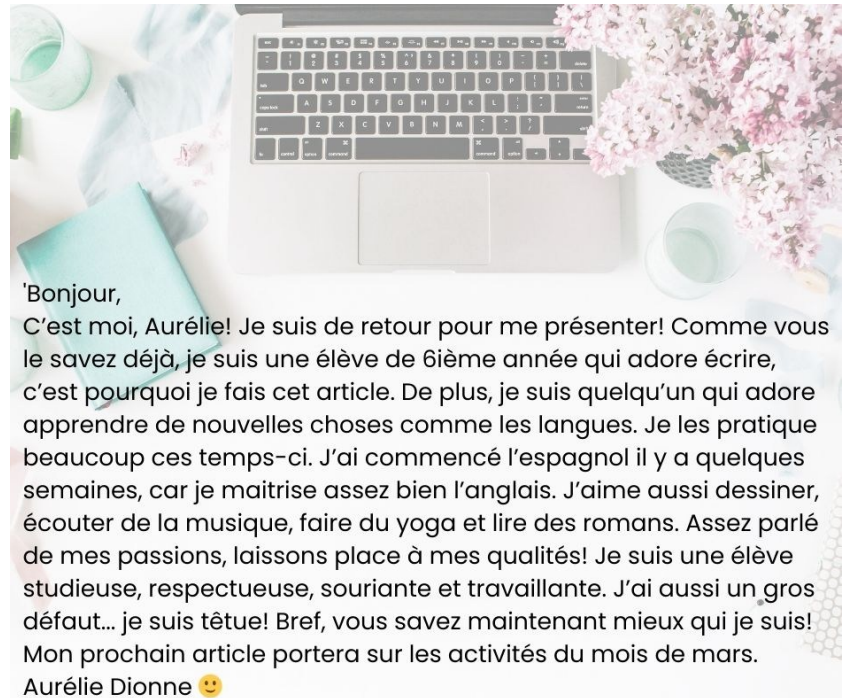
Aucune inscription requise

Bienvvenue à toutes et à tous!

10 mars, 13 h 30 : Coloriage et musique d'ambiance

Pour information : 418-856-5540 ou vicky@la-traversee.ca

Les chroniques d'Aurélie



Bonjour,
C'est moi, Aurélie! Je suis de retour pour me présenter! Comme vous le savez déjà, je suis une élève de 6ième année qui adore écrire, c'est pourquoi je fais cet article. De plus, je suis quelqu'un qui adore apprendre de nouvelles choses comme les langues. Je les pratique beaucoup ces temps-ci. J'ai commencé l'espagnol il y a quelques semaines, car je maîtrise assez bien l'anglais. J'aime aussi dessiner, écouter de la musique, faire du yoga et lire des romans. Assez parlé de mes passions, laissons place à mes qualités! Je suis une élève studieuse, respectueuse, souriante et travaillante. J'ai aussi un gros défaut... je suis têtue! Bref, vous savez maintenant mieux qui je suis! Mon prochain article portera sur les activités du mois de mars.
Aurélie Dionne 😊

AVIS IMPORTANT— DÉNEIGEMENT



Date limite pour déclarer un bris : 20 AVRIL

Pour les propriétés de la rue Lavoie, vous devez contacter le MTQ au 418-492-6325.

Si c'est un bac qui a été brisé, contactez la Régie des matières résiduelles (voir p. 6 pour les coordonnées).

GESTION DES BACS ROULANTS

Que ce soit pour un bris, l'achat d'un nouveau bac, une question générale ou une plainte, vous devez contacter directement la Régie intermunicipale de gestion des matières résiduelles du Kamouraska.

Téléphone : 581-673-7344 / Courriel : adj@rigmrk.com

AUTOCOLLANT SUR LE BAC

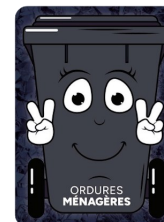
Si vous avez besoin d'un autocollant, contactez la Municipalité au 418-852-2801 ou à info@stgabrielkam.ca.

RAPPEL

Le bac doit être placé dans votre entrée le plus possible, à moins de 2 m du bord du chemin, la veille de la collecte et ramené rapidement sur votre propriété après la collecte. S'il reste au bord du chemin trop longtemps, il risque d'être accroché par le déneigeur.

Et n'oubliez pas de laisser 2 pi (60 cm) entre vos bacs si vous sortez les deux en même temps.

Merci de votre précieuse collaboration!



Redonner le cachet d'antan aux maisons anciennes

Au cours des prochaines semaines, la MRC de Kamouraska présentera des esquisses de rénovation pour illustrer qu'il est possible de redonner le cachet d'antan aux maisons anciennes, en utilisant des matériaux contemporains et à des coûts raisonnables. Inspirez-vous !



Avant



Après

Voici, à gauche, un exemple de maison typique de la région.

À droite, une esquisse de la même maison métamorphosée par quelques interventions :

- l'ajout d'une grande galerie qui se prolonge sur le côté avec une pergola;
- le remplacement des grandes vitrines par des fenêtres jumelées de type traditionnel;
- l'ajout d'encadrements de bonnes dimensions autour des ouvertures;
- facultatif, pose d'un revêtement en planches verticales

NB : Il reste quelques esquisses à réaliser. Pour participer, vous devez envoyer une photo de votre maison et indiquer les travaux que vous souhaitez y faire à l'adresse suivante jmaguire@mrckamouraska.com . Si votre projet est retenu, vous devrez défrayer 100\$ et permettre que votre esquisse soit diffusée. Faites vite si cela vous intéresse!

Mélissa Bédard

Ma vérité

Depuis sa participation remarquée à Star Académie en 2012, Mélissa Bédard s'impose comme une figure dominante du milieu artistique québécois. Elle présente son nouveau spectacle *Ma vérité* dans lequel elle interprète des chansons de son nouvel album et quelques grands succès francophones tant aimés.

Accompagnée de ses musiciens, celle qui maîtrise l'art de nous éblouir avec sa voix intimiste et puissante devrait donner un souffle extraordinaire à un répertoire qui l'est déjà!



23 mai 2026

20h

Cathédrale
Sainte-Anne-de-La Pocatière

Billet section OR : 100\$
Billet section ARGENT : 50\$

SPECTACLE-BÉNÉFICE

100% des montants amassés par la vente des billets serviront exclusivement à l'achat de collations pour le programme JE COLLATIONNE dans plusieurs écoles primaires de la région

C'est primaire
à l'école™



Un ventre plein
pour un
développement
sain!™

Pour plus d'informations : info@jecollationne.com ou www.jecollationne.com

DES ORGANISMES GÉNÉREUX!

Les Chevaliers de Colomb de Saint-Pacôme et Saint-Gabriel-Lalemant, Conseil # 10086, donnent de leur cœur et de leur temps à la mission bénévole de JE COLLATIONNE qui offre de saines collations gratuites dans plusieurs écoles primaires de la région. Un montant de 1 800 \$ a été remis à JE COLLATIONNE, une aide financière contribuant à 100 % à l'enrichissement du quotidien de notre jeunesse en plein développement dans le Kamouraska.

Le Club Lions de Rivière-Ouelle, Saint-Pacôme et Saint-Gabriel-Lalemant participe à la vente de billets pour le spectacle-bénéfice de JE COLLATIONNE avec l'artiste invitée, madame Mélissa Bédard, dont le montant total de la vente de billets est dédié entièrement à l'achat de saines collations données aux enfants chaque jour dans plusieurs écoles primaires du Kamouraska.



Réjean Lamarre, Lorraine Carrier,
Denis Moreau et Marcel Dubé









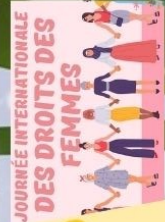




























Réjean Lamarre, Donald Émond,
Lorraine Carrier et Réjean Pelletier

Quoi de mieux pour les enfants dans leur estime de soi que de partager tous ensemble des collations égalitaires apportant des sourires et une meilleure disposition aux apprentissages. Toute l'équipe de JE COLLATIONNE remercie sincèrement les Chevaliers de Colomb et le Club Lions pour leur engagement dans notre jeunesse en développement, nos futurs décideurs.

2026 Mars

La patinoire est ouverte tous les après-midis et tous les soirs pendant la semaine de relâche!

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
1 Semaine de relâche 	2 	3 Consultation pub. Séance du conseil 	4  	5 	6 Compost 	7 
8 Journée internationale des droits des femmes 	9 Recyclage  	10  17 Vidanges 	11  	12 	13 	14 Souper bénéfice pour l'école 
15 	16 	17 Vidanges 	18  	19 Date de tombée du prochain Gabriellois 	20  C'est le printemps!	21 
22 Partie de sucre 	23 Recyclage  	24 	25  	26 	27 	28 

Pleine lune : 3 mars

On avance l'heure : Dans la nuit du 7 au 8 mars

Premier jour du printemps : 20 mars

3 mars, 19 h 30, au centre communautaire : Assemblée publique de consultation concernant les projets de règlement no 53-26 (lotissement), 54-26 (construction), 55-26 (zonage) et 56-26 (administration des règlements d'urbanisme)

SERVICE DE RÉCUPÉRATION ET

SERVICE DE DESTRUCTION DE DOCUMENTS

Récupération de batteries et de lunettes (bureau mun.)
Service gratuit de cueillette et de destruction de documents confidentiels (bac fermé à clé au bureau mun.)
Récupération de peinture (garage mun.)
André Desjardins (gros encombrants) : 418-856-3723
Régie des matières résiduelles : 581-673-7344



Un livret contenant tous les numéros d'urgence et les numéros utiles est disponible au bureau municipal.



Régie des matières résiduelles
581-673-7344